



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME DEMANDE D'ARRÊTER LE MASSACRE SUR LES ROUTES !

Une nouvelle fois, ces derniers jours plongent la communauté cycliste dans le deuil. Plusieurs drames de la route s'ajoutent et mettent en évidence le non-respect d'automobilistes vis-à-vis des cyclistes.

À l'heure où les mobilités douces et le vélo se développent à la fois par engouement et par nécessité, les cyclistes, usagers fragiles de la route, ont toute leur part dans la notion de partage de l'espace. Qu'ils soient pratiquants du quotidien, occasionnels ou confirmés.

La délinquance routière les met en danger et fragilise l'enseignement du vélo au sein de nos écoles, apprentissage pourtant voulu par l'État notamment pour les jeunes dans le cadre du « Savoir rouler à vélo » mais aussi pour la remise en selle des adultes.

UN CODE DE LA ROUTE ET DES AMÉNAGEMENTS QUI DOIVENT PROTÉGER !

La Fédération française de cyclotourisme demande solennellement de généraliser le principe de priorité de l'usager le plus vulnérable partout, comme le Code de la rue l'impose en ville. Il est nécessaire d'améliorer les aménagements dédiés dont certains ne sont toujours pas conformes depuis plusieurs années après la promulgation la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités).

La Fédération française de cyclotourisme via sa Charte cyclable réalisée en lien avec le Cerema, recommande les bonnes pratiques pour tous. Elle se tient disponible pour exercer un rôle d'expertise et de conseil auprès des collectivités.

Sur tout le territoire, la commission nationale de Sécurité et les structures locales de la Fédération peuvent former et informer sur les bons usages et les bons réflexes à vélo.

LE VÉLO INTÉGRÉ DANS LA FORMATION À LA CONDUITE

La Fédération réitère sa demande d'inclure dans le permis de conduire un module spécifique de sensibilisation au respect des cyclistes (distances pour doubler, réduction de la vitesse, ouverture des portes...).

Le strict respect du Code de la route et de la Loi, dont les peines encourues se sont durcies en cas de délit de fuite, alcoolémie et usage de stupéfiants, s'impose à tous ! Développer la prévention à tous les niveaux est une nécessité vitale afin que la pratique cycliste reste un plaisir.

La Fédération française de cyclotourisme, avec ses clubs, prend toute sa part pour favoriser un partage serein des routes et chemins et sensibiliser les cyclistes au respect du Code de la route. Elle demande aujourd'hui que des mesures efficaces soient prises pour permettre aux cyclistes de pratiquer en toute sécurité.

